

Sainte-Thérèse, le 13 octobre 2020

**PAR COURRIEL :**

Objet : Demande d'accès aux documents concernant la propriété située au 106, chemin du Parc-Industriel, Rivière-Rouge

---

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 14 septembre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. Certificat d'autorisation du 18 novembre 2003, 2 pages
2. Rapport d'inspection du 9 mars 2004, 6 pages

Vous noterez que des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23-24 et 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu  
Répondante de la Loi sur  
l'accès aux documents

p.j. (11)

Saint-Eustache, le 18 novembre 2003

**CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
**(article 22)**

---

Bois Fortin inc.  
158, rue des Pruniers  
Nomingue (Québec)  
J0W 1R0

N/Réf. : 7610-15-01-01271 10  
200066322

Objet : Exploitation d'une usine de fabrication de poutrelles et de fermes de toit

---

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 8 septembre 2003, reçue le 11 septembre 2003 et complétée le 17 novembre 2003, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Exploitation d'une usine de fabrication de poutrelles de plancher et de fermes de toit d'une capacité nominale d'utilisation de **art. 23-24** mètres cubes de bois d'œuvre.

Les travaux auront lieu sur le lot 5-7 partie, rang Ouest de la rivière Rouge, cadastre du canton Marchand, municipalité de Rivière-Rouge, MRC Antoine-Labelle.

La demande de certificat d'autorisation et les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Lettre au ministère de l'Environnement, datée du 8 septembre 2003, signée par Éric Fortin, ingénieur, 1 page et 6 annexes, dont le formulaire « *Usine de transformation du bois, demande de certificat d'autorisation et/ou demande d'autorisation* » ;

CERTIFICAT D'AUTORISATION

-2-

N/Réf.: P 7610-15-01-01271 10  
200066322

Le 18 novembre 2003

- Lettre au ministère de l'Environnement, datée du 5 novembre 2003, signée par Éric Fortin, ingénieur, 2 pages et 4 annexes.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



Brigitte Bérubé  
Directrice régionale des Laurentides

BB/st

  
ANALYSÉ PAR:

RECOMMANDÉ PAR:



Chantal Poteau

**RAPPORT D'INSPECTION**

N/RÉFÉRENCE : 7610-15-01-01271-03

DATE DE RÉDACTION : 2004-03-11

**1. IDENTIFICATION**

. DATE D'INSPECTION : 2004-03-09 - ARRIVÉE : 13:10  
- DÉPART : 13:33

. INSPECTEUR /INSPECTRICE : Guillaume Potvin

. ACCOMPAGNÉ DE: N/A

<p>. LIEU INSPECTÉ <b>Bois Fortin inc.</b> 386, route 117 Sud Lot 5-7 partie, rang Sud-Ouest de la Rivière-Rouge Ville de Rivière-Rouge (secteur Marchand) MRC Antoine-Labelle</p>	<p>. ADRESSE POSTALE (si différente) <b>Bois Fortin inc.</b> 158, rue des Pruniers Nominingue (Québec) J0W 1R0</p>
--	--

. PLAIGNANT(E): Rencontré oui  non  TÉLÉPHONE

NOM/ADRESSE

N/A

NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE

. PERSONNE(S)

RENCONTRÉE(S): Monsieur Éric Fortin, directeur. 819-686-3400

. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S):	PHOTO(S)	CROQUIS	PLAN(S)	CARTE(S)
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Nombre:	6		3	1

ÉCHANTILLONS

<input type="checkbox"/>					
EAU	AIR	SOL	FLORE	FAUNE	DÉCHETS

- AUTRE(S)   
PRÉCISEZ

- BUT(S): Vérifier le respect des lois et règlements appliqués par le MENV. Inspection de conformité au certificat d'autorisation du 18 novembre 2003.

## RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-15-01-01271-03

DATE DE RÉDACTION :

2004-03-11

### 2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

En compagnie de Monsieur Fortin nous effectuons une visite des lieux. Tout l'intérieur de la compagnie est conforme aux plans faisant partie de la demande de CA. La liste des équipements jointe à ce rapport a été vérifiée, conforme. Un petit dépoussiéreur à sac unique a été ajouté dans la compagnie. Il est relié à la scie à membrures. Monsieur Fortin m'explique que le dépoussiéreur est là uniquement pour éviter aux employés de ramasser la sciures au sol. L'horaire de travail est du lundi au jeudi de 7 :30 hrs à 16 :30 hrs le vendredi les employés terminent à 14 :00 hrs. 12 employés lors de l'inspection. La production n'aurait pas augmentée depuis l'ouverture en janvier 2003. Les sciures sont acheminées à la petite écurie à côté de l'entreprise. D'ailleurs un bac (genre de recyclage sur deux roues) était à l'extérieur, rempli de sciures et l'agriculteur voisin devait passer la ramasser dans la journée. Les résidus de coupe sont mis dans des barils de polypropylène et donnés aux employés comme bois de chauffage. Aucune accumulation de matières résiduelles à l'extérieur. La seule anomalie observée est la localisation de la clôture entourant la cours à bois elle n'a pas été posée à la même place. Le champ d'épuration n'est pas protégé par des butoirs et des camions pourraient rouler dessus (photo no. 5) et la neige résultant du déneigement du stationnement est poussée sur l'élément épurateur. Il y a aussi un réservoir d'huile à chauffage à l'extérieur du côté du stationnement ce réservoir devait être protégé par des butoirs mais les travaux n'ont pas été fait. M. Fortin m'informe que c'est dans ces projets de le protéger.

### 3. CONCLUSION

La compagnie opère en conformité avec son certificat d'autorisation du 18 novembre 2003.  
Propreté du terrain jugé acceptable.

### 4. RECOMMANDATION(S)

Transmettre une lettre à la compagnie pour lui suggérer d'assurer par l'ajout de butoirs l'élément épurateur et le réservoir d'huile à l'extérieur. Suggérer de pousser la neige du stationnement ailleurs que sur l'élément épurateur du système de traitement d'eaux usées.

### 5. VÉRIFICATION

- RÉDIGÉ PAR : Guillaume Potvin TPE



2004-03-11

- VÉRIFIÉ PAR: Richard Paquet



2004/03/15

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:

**PHOTOGRAPHIE DE L'INSPECTION**

**Localisation :** Lot 5-7 partie, rang Ouest de la Rivière-Rouge cadastre du canton Marchand, Ville de Rivière-Rouge.  
**Intervenant :** Bois Fortin inc.  
**Date :** 9 mars 2004  
**N/RÉF :** 7610-15-01-01271-03  
**Photographe:** Guillaume Potvin, TPE



**Photo no. 1 :** Première transformation soit la coupe à l'aide d'une scie à onglets (débitage). Les sciures tombent au sol et sont ramassées manuellement. Très peu de sciures dans le cabanon lors de l'inspection.



**Photo no. 2 :** Plancher de béton étanche sans drains. Section assemblage des fermes de toit et convoyeur de sortie des fermes. Flèche jaune : Presse à chevrons.

### PHOTOGRAPHIE DE L'INSPECTION

**Localisation :** Lot 5-7 partie, rang Ouest de la Rivière-Rouge cadastre du canton Marchand, Ville de Rivière-Rouge.  
**Intervenant :** Bois Fortin inc.  
**Date :** 9 mars 2004  
**N/RÉF :** 7610-15-01-01271-03  
**Photographe:** Guillaume Potvin, TPE



**Photo no. 3 :** Les résidus de coupe sont disposés dans des barils de plastique puis donner à des employés ou des citoyens. Flèche rouge : La scie à membrures est équipée d'un petit dépoussiéreur mobile à sac unique. M. Fortin m'informe qu'il s'agit d'une mesure uniquement pour éviter de ramasser les sciures au sol.



**Photo no. 4 :** Aire d'assemblage extérieure à la sortie des convoyeurs.

### PHOTOGRAPHIE DE L'INSPECTION

**Localisation :** Lot 5-7 partie, rang Ouest de la Rivière-Rouge cadastre du canton Marchand, Ville de Rivière-Rouge.  
**Intervenant :** Bois Fortin inc.  
**Date :** 9 mars 2004  
**N/RÉF :** 7610-15-01-01271-03  
**Photographe:** Guillaume Potvin, TPE



**Photo no. 5 :** Vue de la cour clôturée à l'extérieur. Les produits finis sont entreposés sur le sol. Carré jaune : L'élément épurateur de l'installation septique n'est pas protégée par des butoirs de façon à empêcher un camion de reculer dessus. La neige du stationnement est poussée sur cette surface ce qui ajoute un poids additionnel sur les conduites souterraines. En arrière-plan, on peut apercevoir la grange où sont utilisé les sciures générées comme absorbants par Bois Fortin inc.



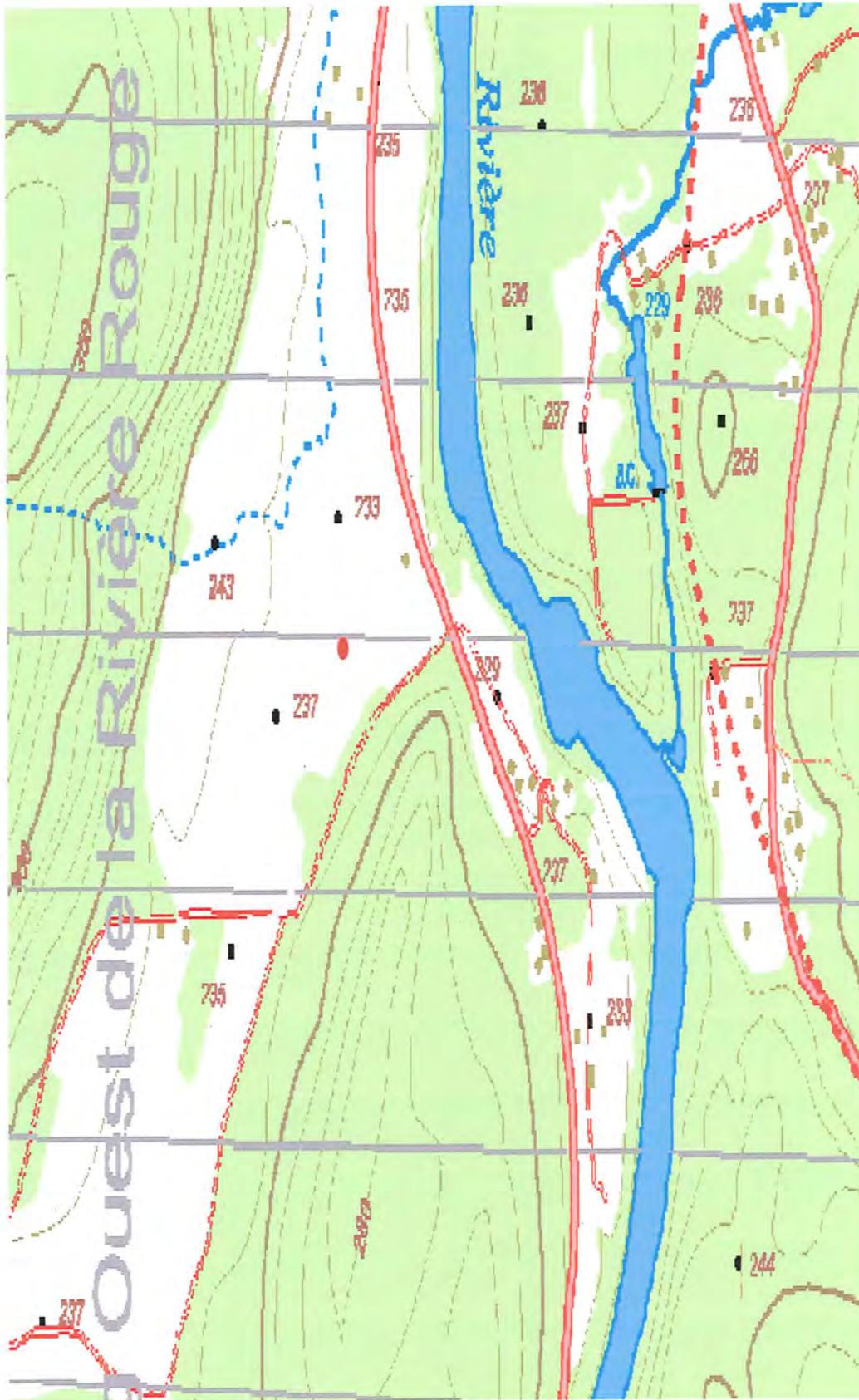
**Photo no. 6 :** Cour clôturée et je peux apercevoir au loin (flèche jaune) le piézomètre identifié sur le plan. Quelques structures métallique sont entreposées à ma gauche. Pas de résidus de scierie à l'extérieur.

Unité de mesure: m et m2

Système de coordonnées: GÉO NAD83 (DD MM SS.ss)

Étendue de la carte: 1 848 mètres

100 m



- 
- 
- 
- AAA
- AAA
- AAA
- ligne
- lignes
- cercle
- rectangle
- dessin
- texte
- texte->
- effacer